

Dispositifs et services d'accompagnement



En plus des conseils pratiques, l'université Paris Nanterre offre aussi des services et des dispositifs visant à accompagner les étudiants pour toutes questions/soucis/demandes d'information.

Le **SUIO** est le service commun universitaire d'information et d'orientation dont les missions principales sont **l'information, l'orientation et l'insertion professionnelle**. Il s'adresse aux lycéens de terminale désirant s'inscrire à l'université, aux étudiants tout au long de leur cursus, mais également au public en reprise d'études.



Site Internet : suio.parisnanterre.fr

LE TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT : SUIVEZ LE GUIDE !

Vous arrivez du lycée et vous voici sur un campus puis dans un département parmi des centaines d'autres étudiants. Vous devez vous adapter à de nouvelles exigences de la part des enseignants. **Pas de panique ! Vous n'êtes pas seul•e !** Les tuteurs et les tutrices sont là pour vous accueillir et vous aider.

Dans un lieu convivial d'écoute et d'échanges, les tuteurs vous conseilleront pour vous **adapter aux exigences de l'université** (différentes de celles du lycée). Ils vous aideront aussi pour **surmonter des difficultés** d'ordre méthodologique (la prise de note, l'utilisation des livres, approche des exercices, des sujets d'exposé, de dissertations), conceptuel, bibliographique (Que signifie tel concept ? Où chercher les documents ? Comment cerner mon sujet de discussion ?).

Le tutorat d'accompagnement méthodologique :

- **Pour qui ?** Tous les L1 de toutes les disciplines
- **Avec qui ?** Les tuteurs et les tutrices (étudiants de la L3 aux Masters)
- **Où ?** Dans toutes les UFR
- **Quand ?** Chaque semaine aux semestres 1 et 2
- **Combien de temps ?** 1 à 2 h par semaine
- **Quels avantages pour moi ?**
 - Me remettre à niveau
 - poser des questions avec mes mots à un autre étudiant plus expérimenté
 - apprendre à apprendre
 - apprendre à faire
 - retrouver un petit groupe convivial de travail et d'entraide
 - et c'est gratuit !!!
- **Qui contacter ?** Le Responsable du Tutorat (s'adresser au secrétariat du département)
- ou, au Bureau du Tutorat, rez-de-chaussée du bâtiment E : Mme Nadia Ben Salah au 01 40 97 76 00



Pour plus d'information : suio.parisnanterre.fr/accompagnement-et-aides/tutorat

<https://lyceens.parisnanterre.fr/dispositifs-et-services-d-accompagnement-688568.kjsp?RH=1466672952896>